

VOICI CE QUE CONTIENT LE LIVRE 1 DE L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

1. Prélude de l'ouvrage où il est question du peuple juif; rappel de ceux qui, avant Sozomène, ont entrepris de traiter un tel sujet depuis les origines; méthode et sources utilisées pour composer l'Histoire; son souci de la vérité.
2. Les évêques des grandes cités sous le règne de Constantin le Grand; l'Orient jusqu'à la Libye célèbre le culte chrétien avec prudence à cause de Licinius; mais l'Occident, grâce à Constantin, professe en toute liberté la foi chrétienne.
3. Par la vision de la Croix et l'apparition du Christ Constantin est amené à la religion chrétienne, après s'être fait enseigner par nos prêtres la vraie foi.
4. Constantin fait porter au-devant du combat le signe de la Croix : récit miraculeux concernant ceux qui portent le signe de la Croix.
5. Réfutation de ceux qui prétendent que Constantin a embrassé la religion chrétienne à cause du meurtre de son fils Crispus.
6. Le père de Constantin permettait que le nom du Christ fût propagé; Constantin le Grand, lui, fait en sorte qu'il soit répandu par toute la terre.
7. Le différend entre Constantin et Licinius, son beau-frère, à cause des chrétiens; complète défaite et meurtre de Licinius.
8. Liste des heureuses réalisations de Constantin concernant la liberté des chrétiens et la construction des églises; autres mesures prises dans l'intérêt général.
9. Loi promulguée par Constantin en faveur de ceux qui pratiquent la virginité et en faveur des clercs.
10. Les grands confesseurs de la foi qui étaient encore en vie à l'époque.
11. Récit concernant Spyridon, sa modération et sa sérénité.
12. La manière de vivre des moines; son origine, ses instigateurs.
13. Le grand Antoine et saint Paul le Simple.
14. Saint Amoun et Eutychianos de l'Olympe.
15. L'hérésie d'Arius, son origine, sa propagation; querelle allumée entre les évêques à cause d'Arius.
16. Grande irritation de Constantin en apprenant le différend entre les évêques et la date irrégulière de la fête de Pâques; il envoie Hosius, évêque de Cordoue en Espagne, à Alexandrie, pour mettre un terme au désordre entre les évêques et trancher le problème de la fête pascale.
17. Convocation du concile de Nicée à cause d'Arius.
18. Deux philosophes convertis à la foi grâce à la simplicité de deux vieillards qui disputaient avec eux.
19. Réunion du concile; discours tenu par Constantin aux évêques.
20. Après avoir entendu les deux parties, l'empereur condamne et exile les partisans d'Arius.
21. Les décrets du concile d'Arius; la condamnation d'Arius et de ses partisans et la destruction par le feu de ses livres; les sanctions prises contre les évêques qui ne veulent pas se soumettre au concile; fixation de la fête de Pâques.
22. Constantin invite aussi Acésius, évêque des novatiens, au premier concile de Nicée.
23. Les canons établis par le concile : Paphnuce le confesseur s'oppose au concile, qui proposait un canon tendant à imposer la virginité à tous ceux qui se vouaient au sacerdoce.
24. Les affaires de Mélétius; excellentes mesures prises par le saint concile le concernant.
25. L'empereur invite à un banquet, aux frais de l'État, à Constantinople, les pères du concile et les couvre de cadeaux; il les exhorte à vivre dans la concorde et fait savoir par lettre à Alexandrie et dans le monde entier les décisions du concile.

DE SALAMINIUS HERMIAS SOZOMÈNE

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

LIVRE I

Chapitre 1

Prélude de l'ouvrage, où il est question du peuple juif; rappel de ceux qui, avant Sozomène, ont entrepris de traiter un tel sujet depuis les origines; méthode et sources utilisées pour composer l'Histoire; son souci de la vérité; autres faits qu'embrassera l'Histoire.

Il m'est arrivé un jour de me demander pourquoi, quand les autres hommes ont été prompts à croire au Verbe Dieu, seuls les Juifs sont restés incrédules, bien qu'ils eussent reçu en tradition de révéler dès le principe les choses divines et qu'ils eussent appris par les prophètes, avant l'événement, ce qu'il en serait de la venue du Christ. Abraham, qui fut pour eux la cause première de leur race et de la circoncision, fut jugé digne de voir de ses yeux et d'accueillir le Fils de Dieu. Isaac son fils a reçu l'honneur d'imiter le sacrifice de la croix, puisqu'il fut conduit lié à l'autel par son père, en la façon dont se fit aussi la passion du Christ, comme le rapportent ceux qui connaissent bien les saintes Écritures. Jacob a prédit l'attente, aujourd'hui accomplie, des nations à l'égard du Christ et le moment où il vint, «lorsque, dit-il, les chefs des Hébreux disparaîtront de la race de Juda, le chef de tribu» (Gen 49,10); il faisait allusion au règne d'Hérode qui, Iduméen par son père, Arabe par sa mère, reçut en charge le peuple juif de la part du sénat romain et d'Auguste. Et parmi les autres prophètes, les uns ont prédit la naissance du Christ, cette conception ineffable, la Mère restée vierge après l'enfantement, et la race et la patrie du Christ, d'autres ont prédit ses actes divins et miraculeux. D'autres ont indiqué à l'avance la passion, la résurrection des morts, la montée au ciel et tout ce qui a accompagné chacun de ces faits. Mais tout cela, si on l'ignore, il est facile d'apprendre à le connaître en lisant les saints livres. Au surplus Josèphe le prêtre, fils de Matthieu, un homme qui acquit grande réputation chez les Juifs et aussi chez les Romains, pourrait bien être un témoin sûr de la vérité sur le Christ. Il hésite à l'appeler un simple homme à cause du caractère miraculeux de ses actes et de la vérité de ses doctrines, et il le nomme ouvertement Christ; il n'ignore pas qu'il fut condamné à la croix, qu'il apparut vivant le troisième jour et qu'une foule d'autres traits merveilleux furent prédits à son sujet par les saints prophètes. Il témoigne qu'un grand nombre de païens et de Juifs que le Christ s'était acquis, ont persévéré dans son amour, et que la race nommée d'après son nom n'avait pas disparu. Or il me semble qu'en racontant cette histoire, c'est tout juste s'il ne s'écrie pas, en se référant à ses actes, que le Christ est Dieu. Cependant, frappé de stupeur par le merveilleux événement, il l'a effleuré en passant sans prendre parti, sans d'ailleurs nulle accusation contre ceux qui ont cru dans le Christ, plutôt même en étant d'accord avec eux. Tandis que je me faisais ces réflexions, il me paraissait à bon droit étrange que les Juifs n'eussent pas précédé même les autres hommes, dans la conversion au christianisme. Car, bien que et la Sibylle et certains oracles aient prédit l'avenir quant aux événements de la vie du Christ, il ne faut pas pour cela, je suppose, accuser d'incrédulité tous les païens. Ce n'est en effet qu'un petit nombre, ceux qui semblaient l'emporter en instruction, qui ont connu ces sortes de prophéties, lesquelles sont le plus souvent en vers et exprimées dans un langage trop élevé pour le peuple. Il appartenait, me semble-t-il, à la Providence divine, pour le bon accord des générations futures, de ne pas proclamer seulement l'avenir par ses prophètes propres, mais aussi en partie par des prophètes étrangers, tout comme un poète lyrique qui, pour exécuter un chant extraordinaire, parcourrait avec le plectre les cordes supplémentaires ou ajouterait d'autres cordes à celles qui existent.

Sur le fait donc que les Juifs, bien qu'ayant joui de beaucoup de prophéties très claires sur la venue du Christ, sont restés en arrière des païens touchant la foi au Christ, en voilà assez dit. Cependant il pourrait ne pas paraître en vérité si extraordinaire que l'Église se soit accrue surtout parmi les autres peuples, tout d'abord parce qu'il plaît à Dieu, dans le cas des choses divines et des choses les plus importantes, de décider les changements contrairement à l'attente générale; ensuite, il est facile de le voir, ce n'est pas de vertus communes qu'ont été doués ceux qui dès le début ont présidé à ce nouveau culte et l'ont organisé. En effet, quoiqu'ils n'eussent pas eu une langue bien aiguisée pour l'expression et les beautés du style et qu'ils n'eussent pas persuadé les lecteurs par des fleurs de style ou des démonstrations géométriques, ce n'est pas une raison

pour qu'ils aient moins bien réussi dans leur tâche : c'est en se dépouillant de leurs biens, en se montrant insouciants de leur famille, en se laissant empaler et en subissant comme en des corps étrangers nombre de terribles supplices, en ne se laissant ni séduire par les flatteries des populations urbaines et des magistrats ni effrayer par leurs menaces qu'ils ont rendu évident pour tous qu'ils soutenaient leur combat pour des récompenses suprêmes. En sorte qu'ils n'avaient même pas besoin de persuader par la parole, les faits mêmes contraignant sans contestation, dans les maisons et les villes, à croire ce qu'on n'avait pas entendu auparavant.

Puisqu'un si grand changement divin et extraordinaire s'est produit pour le monde, au point qu'on ne se soucie plus et de l'ancien culte et des coutumes traditionnelles, il serait certes absurde, quand le sanglier de Calydon, le taureau de Marathon et autres faits du même genre, par les campagnes ou dans les villes, réels ou inventés, ont joui d'une faveur telle qu'un grand nombre d'auteurs les plus réputés chez les Grecs ont travaillé sur ces sujets, avec tout leur talent pour écrire, il serait absurde que moi, en revanche, je ne forçasse pas mon talent pour rédiger une histoire de l'Église. Je suis persuadé en effet que, pour un sujet qui n'est pas l'oeuvre des hommes, il n'est pas difficile à Dieu de me faire paraître, contrairement à l'attente, un historien. J'avais entrepris tout d'abord d'écrire cette histoire depuis les origines. Mais ayant réfléchi que d'autres s'y sont essayés jusqu'à leur époque – Clément et Hégésippe, hommes très sages, qui ont été témoins de la succession des apôtres, et l'historien Julius Africanus, et Eusèbe dit «de Pamphile», homme tout à fait au courant des saintes Écritures et des poètes et historiens grecs –, après avoir résumé en deux livres tout ce qui, à notre connaissance, est arrivé aux Églises depuis l'ascension du Christ jusqu'au renversement de Licinius (18 sept. 324), à présent, avec l'aide de Dieu, je m'efforcerai de rapporter ce qui a suivi. Je mentionnerai les événements auxquels j'ai assisté ou que j'ai appris des gens au courant et témoins des choses, dans ma génération et celle qui l'a précédée. Quant aux événements plus reculés, j'en ai poursuivi l'enquête d'après les lois qui ont été édictées pour notre religion, d'après les conciles de temps en temps réunis, d'après les innovations apportées au dogme et les lettres des empereurs et des pontifes, dont les unes sont conservées jusqu'à ce jour dans les palais impériaux et les églises, et dont les autres se rencontrent çà et là chez les amis des lettres. J'ai souvent eu en pensée d'introduire le texte même de ces documents dans mon ouvrage, mais j'ai jugé meilleur, pour ne pas alourdir l'exposé, d'en rapporter brièvement le sens, à moins que nous n'y trouvions des points disputés, sur lesquels les opinions de la plupart divergent : en ces cas-là, si je mets la main sur quelque écrit, je le présenterai pour manifester la vérité.

Afin que nul, par ignorance de la réalité, ne convainque de mensonge mon traité, pour avoir lu peut-être des écrits contraires, il faut savoir que, à l'occasion des doctrines d'Arius et des hérésies nées plus tard, les chefs des diverses Églises, en dispute les uns avec les autres, écrivaient des lettres à ceux de leur parti sur les points qui leur tenaient à coeur; se rassemblant en conciles, ils émettaient les votes de leur choix, et souvent ils condamnaient par défaut les tenants des opinions contraires; entourant de prévenances les empereurs du moment et les puissants de leur suite, ils cherchaient à les persuader de leur mieux et à se les concilier, et pour démontrer leur orthodoxie, prenant parti les uns pour ceux-ci et les autres pour ceux-là, ils ont formé des collections des lettres en circulation pour la défense de leur propre secte et ont passé sous silence les lettres contraires; ce qui a rendu pour nous tout à fait tortueuse la découverte de ce qui s'est vraiment passé touchant ces faits. Mais puisqu'il faut se soucier principalement de la vérité pour que soit honnête l'histoire, il m'a paru nécessaire, autant que je le pouvais, de m'occuper aussi avec soin de ces sortes de documents.

Si donc je rapporte aussi des querelles d'hommes d'Église entre eux sur la primauté ou sur la prérogative qu'ils réclamaient pour leur propre secte, qu'on ne croie pas que je le fasse pour être importun ou par désir de nuire. Tout d'abord, comme j'ai dit, tout doit, pour l'historien, passer après la vérité. Ensuite, la doctrine de l'Église universelle apparaîtra dans la plus grande pureté possible, puisqu'elle aura été plusieurs fois mise à l'épreuve par les machinations de ses adversaires et que, Dieu lui accordant la victoire, elle est revenue à sa puissance première et a attiré à sa vérité première toutes les Églises et toutes les masses.

Alors que je délibérais s'il convenait de décrire seulement les événements connus de moi, touchant l'Église, dans l'Empire romain, il m'est apparu qu'il serait bon de rapporter aussi, autant que je pourrais y atteindre, les faits relatifs à notre religion chez les Perses et les Barbares, et qu'il ne serait pas déplacé, dans une histoire ecclésiastique, de raconter aussi dans cet ouvrage, quels ont été en quelque sorte les pères et les instigateurs de ceux que l'on appelle moines, et ceux qui après eux, successivement, ont joui d'un grand renom, dont nous avons connaissance de science certaine ou par oui-dire. Ainsi en effet, nous ne paraîtrons ni ingrats à leur égard en livrant leur vertu à l'oubli, ni ignorants de l'information relative à ce point; en outre, nous laisserons aussi à

ceux qui ont choisi ce genre de vie philosophique un modèle de conduite, par laquelle, s'ils en usent, ils participeront à la fin la plus pleine de félicité et de bonheur. Mais tout cela, le discours en son progrès veillera à le noter, autant qu'il est possible. Désormais je me tourne vers le récit des faits, ayant invoqué Dieu pour qu'il m'aide et me soit propice. A partir d'ici donc commence ma narration.

Chapitre 2

Les évêques des grandes cités sous le règne de Constantin le Grand; l'Orient jusqu'à la Libye célèbre le culte chrétien avec prudence à cause de Licinius; mais l'Occident, grâce à Constantin, professe en toute liberté la foi chrétienne.

Les Césars Crispus et Constantin étant consuls (324), le chef de l'Église de Rome était Silvestre (314-335), celui de l'Église d'Alexandrie Alexandre, celui de l'Église de Jérusalem Macaire⁵. De l'Église d'Antioche sur l'Oronte, nul encore, après Romanos, n'avait reçu la charge, les persécutions, semble-t-il, ne permettant pas qu'il y eût eu élection. Peu de temps après, les pères rassemblés à Nicée, en admiration devant la vie et la doctrine d'Eustathe, le jugèrent digne de diriger le siège apostolique et, alors qu'il était évêque de la voisine Bérée (Alep), ils le firent passer à Antioche. Parmi les chrétiens, ceux d'Orient jusqu'aux Libyens limitrophes à l'Égypte n'osaient pas alors célébrer ouvertement le culte, Licinius s'étant détourné de sa première faveur à leur égard. Mais ceux de l'Occident, Grecs, Macédoniens et Illyriens célébraient sans crainte, grâce à Constantin qui gouvernait les Romains de ce côté-là.

Chapitre 3

Par la vision de la Croix et l'apparition du Christ Constantin est amené à la religion chrétienne, après s'être fait enseigner par nos prêtres la vraie foi.

Selon la tradition il lui arriva bien des choses qui le persuadèrent de favoriser la doctrine des chrétiens, mais ce fut surtout le signe divin qui lui apparut. En effet après avoir pris la décision de combattre contre Maxence, il doutait en lui-même, comme il est naturel, de l'issue de la bataille et se demandait qui lui viendrait en aide. En ces soucis il vit en songe le signe de la croix qui brillait au ciel. Comme il était saisi de stupeur à cette vue, de saints anges, s'étant tenus près de lui, lui dirent : «Constantin, sois victorieux par ce signe.» On dit même que le Christ en personne lui apparut, lui montra le symbole de la Croix, et lui recommanda d'en faire une imitation et de l'avoir dans les guerres comme un secours qui amènerait la victoire. Eusèbe «de Pamphile» en tout cas affirme avoir entendu l'empereur lui-même dire sous la foi du serment que, dans l'après-midi, le soleil déjà déclinant, il avait vu dans le ciel, lui et les soldats avec lui, le trophée de la Croix, composé de lumière, et une inscription attachée à la Croix avec ces mots : «Sois victorieux par ceci.» Alors en effet qu'il s'avavançait quelque part avec son armée, ce prodige eut lieu durant la marche, et, tandis qu'il se demandait ce que c'était, la nuit survint. Durant son sommeil le Christ lui apparut avec le symbole qui s'était montré au ciel et lui recommanda d'en faire une imitation et d'en user comme d'un secours dans les batailles contre les ennemis. Comme désormais il n'avait plus besoin d'interprète, mais qu'il avait été clairement montré à l'empereur ce qu'il fallait croire au sujet de Dieu, le jour venu il fit venir des prêtres du Christ et se mit à les interroger sur leur doctrine. Ils lui présentèrent les livres saints, lui expliquèrent tout ce qui concerne le Christ et lui démontrèrent qu'avant que ces événements se fussent accomplis, claire avait été la prédiction à leur sujet de la part des prophètes. Quant au signe qui lui était apparu, c'était, disaient-ils, le symbole de la victoire sur l'Hadès, victoire que le Christ avait remportée une fois venu chez les hommes par sa crucifixion, sa mort et sa résurrection le troisième jour. De fait, disaient-ils, grâce à cela, ils avaient espoir qu'après le départ de cette vie mortelle, à la fin du siècle présent, tous les hommes ressusciteraient et deviendraient immortels, les uns pour être récompensés de leur bonne conduite en cette vie-ci, les autres pour être châtiés de leurs mauvaises actions; il y avait néanmoins, même pour les fautes d'ici-bas, une occasion de salut et une purification des péchés : pour les non initiés l'initiation selon la règle de l'Église, pour les initiés le fait de ne plus pécher. Et comme il n'est possible qu'à un tout petit nombre d'hommes saints de réussir sur ce point, ils enseignaient qu'il a été établi une seconde

purification par le repentir. Car Dieu aime les hommes et il accorde le pardon aux pécheurs, à la condition qu'ils se repentent et confirment leur repentance par de bonnes oeuvres.

Chapitre 4

Constantin fait porter au devant du combat le signe de la Croix; récit miraculeux concernant ceux qui portent le signe de la Croix.

Après cette instruction des prêtres, dans l'admiration des prophéties relatives au Christ, l'empereur ordonna à des artisans habiles de changer en une image de la Croix ornée d'or et de pierres précieuses l'étendard que les Romains nomment *labarum*. C'est un étendard de guerre plus honoré que tous autres, parce que, selon la coutume, il précédait toujours l'empereur et qu'il était adoré par les soldats. C'est principalement pour cela, je pense, que Constantin changea ce symbole le plus en vue du pouvoir de Rome dans le signe du Christ, en sorte que, par la vue continuelle de cette image et les honneurs qu'on lui rendait, les sujets se désaccoutumassent des traditions ancestrales et reconnussent comme seul Dieu celui que l'empereur révérait et qu'il prenait comme chef et allié contre les ennemis. De fait cet étendard était toujours porté en avant de la garde personnelle du prince. Et il avait ordonné que, dans les batailles, il fût montré aux phalanges qui étaient en difficulté : il avait chargé certains de ses gardes, bien visibles, de veiller à la chose, leur tâche étant de porter cet étendard, chacun à son tour, sur les épaules et de parcourir les rangs. On raconte en tout cas qu'un jour, l'ennemi ayant fait une attaque soudaine, le porteur, pris de crainte, avait passé l'étendard à un autre et s'était retiré du combat, mais qu'à peine il s'était mis hors de la portée des traits, il avait été frappé d'un coup mortel; en revanche, le nouveau porteur du divin symbole était resté sans blessure bien que nombreux fussent les archers qui le visaient. D'une façon miraculeuse en effet, comme lancées tout droit par une force divine, les flèches ennemies se fixaient sur l'étendard, tandis qu'elles se détournaient du porteur qui pourtant était au beau milieu des périls. On dit en outre que jamais aucun autre servant de cet étendard n'a succombé à un sort funeste, ou n'a été blessé ou fait prisonnier, toutes choses auxquelles le soldat est naturellement exposé à la guerre.

Chapitre 5

Réfutation de ceux qui prétendent que Constantin a embrassé la religion chrétienne à cause du meurtre de son fils Crispus.

Je n'ignore pas ce que racontent les païens. Après avoir tué certains de ses plus proches et contribué à la mort de son fils Crispus (326), Constantin se serait repenti et serait entré en communication, pour une purification, avec le philosophe Sopatros qui présidait alors à l'école de Plotin. Celui-ci lui aurait dit qu'il n'y avait aucune purification pour de tels crimes. L'âme inquiète de ce refus, l'empereur aurait rencontré alors par hasard des évêques, qui lui auraient promis de le purifier de toute faute par le repentir et le baptême : l'empereur, enchanté de ce qu'ils eussent parlé conformément à son but, aurait admiré leur doctrine, serait devenu chrétien et aurait amené ses sujets à ce culte. Il me semble à moi que tout cela a été inventé par ceux qui cherchent à diffamer la religion chrétienne. Crispus en effet, à cause duquel, disent-ils, Constantin avait besoin d'une purification, mourut la vingtième année du règne de son père, après avoir, étant encore en vie édicté avec son père bien des lois en faveur des chrétiens, en tant qu'il était honoré du second rang dans l'Empire et qu'il était César, comme en témoignent aujourd'hui encore les dates annexées à ces lois et les noms des législateurs. Quant à Sopatros, tout d'abord il n'y a pas apparence qu'il se soit entretenu avec Constantin quand celui-ci ne régentait que la partie proche de l'Océan et du Rhin. Car, du fait de la dispute avec Maxence, qui occupait l'Italie, Rome était alors en révolution. Et il n'était pas facile de se rendre à ce moment en Gaule et en Bretagne et chez les habitants de ces pays : or c'est là, tous en conviennent, que Constantin a participé d'abord à la religion chrétienne, avant de partir en guerre contre Maxence et d'arriver à Rome et en Italie. De cela aussi témoignent les dates et les lois qu'il a édictées en faveur de notre religion. Et même si nous accordons aisément, de quelque façon, que l'empereur ait rencontré Sopatros ou l'ait interrogé par lettre sur ses intentions, il n'est pas croyable, je suppose, que ce philosophe ait ignoré qu'Héraclès, fils d'Alemène, fut purifié à Athènes aux mystères de Déméter après le massacre de ses enfants et le meurtre d'Iphitos, qu'il tua criminellement alors qu'Iphitos était son

hôte et son ami. Donc, que les païens promettaient des purifications pour de telles fautes, ce que je viens de dire suffit à le prouver et convainc de mensonge ceux qui ont inventé que Sopatros déclara le contraire. Car je me refuse à dire que l'homme le plus illustre alors chez les païens pour sa culture ait ignoré ces faits.

Chapitre 6

Le père de Constantin permettait que le nom du Christ fût propagé; Constantin le Grand, lui, fait en sorte qu'il soit répandu par toute la terre.

Dans la partie de l'Empire régentée par Constantin les Églises étaient dans une situation favorable et s'accroissaient chaque jour, bénéficiant de la libéralité d'un prince bienveillant et en accord de sentiment avec elles. La Divinité, d'ailleurs, les avait, dès avant ce temps, préservées de persécutions et de trouble. Car, alors qu'étaient persécutées les Églises dans le reste de l'Empire, seul Constance, père de Constantin, avait permis aux chrétiens de célébrer sans crainte leur culte. Voici par exemple, une chose admirable et digne d'être narrée que je sais qu'il accomplit. Voulant savoir par une mise à l'épreuve lesquels, parmi les chrétiens au palais, étaient gens de vrai mérite, il les manda tous et leur dit que, s'ils choisissaient de sacrifier et de suivre ses propres rites, ils demeureraient auprès de lui et garderaient leur rang, mais que s'ils refusaient, ils sortiraient du palais, et devraient être reconnaissants de n'avoir pas en outre subi encore un châtiment. Quand on eut accompli la division en deux groupes, d'un côté les traîtres à leur religion, de l'autre ceux qui préféraient le soin de Dieu à leur fortune présente, Constance décida de prendre pour amis et conseillers ceux qui étaient restés fidèles à la Divinité; les autres, il les éloigna comme lâches et gens de rien, et les chassa de sa présence; il estimait que ne seraient jamais dans de bonnes dispositions à l'égard du prince ceux qui avaient si promptement trahi leur Dieu. De ce jour, à bon droit, tant que Constance fut en vie, célébrer le culte chrétien ne sembla plus illégal aux populations d'au-delà de l'Italie, Gaulois, Bretons et tous ceux qui habitent des Pyrénées jusqu'à l'Océan occidental. Quand Constantin à son tour eut reçu en succession le même pouvoir, les affaires de l'Église brillèrent davantage. Car, une fois tué Maxence fils d'Herculius, sa portion de l'Empire étant tombée entre les mains de Constantin, désormais célébraient le culte sans crainte les riverains du Tibre, de l'Éridan, que les indigènes nomment Pô, et de la rivière Aquilis : c'est à cette rivière que, dit-on, fut tiré le navire Argo et qu'il échappa ainsi aux dangers de la mer Tyrrhénienne. Car les Argonautes, quand ils fuirent Aéeétès, ne suivirent pas la même route au retour. Après avoir traversé la mer d'au-delà de la Scythie, ils prirent les fleuves de ce pays et arrivèrent jusqu'aux frontières des Italiques. Ayant passé là l'hiver, ils y fondèrent la ville nommée Émona. L'été venu, avec l'aide des indigènes, ils tirèrent par une machine l'Argo à travers la terre, sur une distance d'environ quatre cents stades, et l'amènèrent jusqu'à la rivière Aquilis, qui est un affluent de l'Éridan; l'Éridan, lui, a son embouchure sur la mer Italienne.

Après la bataille de Cibalae, les Dardaniens, les Macédoniens, les riverains de l'Istros (Danube), ce qu'on nomme la Grèce et tout le peuple des Illyriens, tombèrent sous la coupe de Constantin.

Chapitre 7

Le différend entre Constantin et Licinius, son beau-frère, à cause des chrétiens; complète défaite et meurtre de Licinius.

Après le revers en Occident, Licinius, favorable d'abord aux chrétiens, changea ensuite de dispositions et mit à mal beaucoup des évêques qui étaient alors dans son gouvernement propre, et beaucoup aussi des laïcs et surtout de l'armée. Car il était en grande haine contre les chrétiens à cause de son différend avec Constantin; il estimait qu'il le chagrinerait en traitant mal notre religion, et en même temps il soupçonnait que les Églises priaient et faisaient des vœux pour n'être gouvernées que par Constantin. Outre cela, ainsi qu'il arrive d'ordinaire, comme il était sur le point de reprendre la lutte contre Constantin, il cherchait à prévoir l'issue de la guerre future par des sacrifices et des consultations d'oracles et, poussé par certains qui lui promettaient la victoire, il se tourna vers le paganisme. Les païens en tout cas disent qu'à ce moment il consulta l'oracle d'Apollon Didyméen à Milet. Comme il interrogeait sur la guerre, le dieu avait rendu son oracle par ce vers d'Homère (Il., 8, 102 s.) :

*Ah ! vieillard, les jeunes combattants te donnent bien du mal.
Ta vigueur est brisée, la fâcheuse vieillesse t'accompagne.*

C'est pour bien des raisons, me semble-t-il, que la religion chrétienne, par la Providence de Dieu, s'est organisée et est parvenue à un si grand accroissement, mais principalement à cause des événements survenus alors. Licinius était sur le point désormais de persécuter toutes les Églises qui dépendaient de lui quand eut lieu la rencontre en Bithynie, qui est la dernière où luttèrent ensemble Licinius et Constantin. Constantin jouit d'un secours divin si considérable qu'il défit l'ennemi sur terre et sur mer; ayant perdu son infanterie et sa flotte, Licinius se livra à son adversaire à Nicomédie et, après avoir vécu quelque temps en homme privé à Thessalonique, il y fut assassiné. Il avait été un homme qui, aux premiers temps de son règne, s'était illustré dans la guerre et les autres activités, qui avait été honoré du mariage de la soeur de Constantin, avant d'aboutir à cette triste fin.

Chapitre 8

Liste des heureuses réalisations de Constantin concernant la liberté des chrétiens et la construction des églises; autres mesures prises dans l'intérêt général.

Constantin, quand tout l'Empire romain eut passé entre ses seules mains, fit proclamer par un édit public aux sujets de l'Orient de suivre les pratiques de la religion chrétienne, de rendre attentivement culte à la Divinité et de ne tenir pour vraie Divinité que celle qui l'est réellement et qui détient constamment la puissance pour toute la durée du temps. Quand on met son zèle à cela, disait-il, tous les biens viennent d'ordinaire en surabondance et, quoi qu'on entreprenne, on a bon espoir de le réaliser; mais pour ceux qui prêchent contre la Divinité, tout ce qu'ils font, dans leur vie publique ou privée, dans la guerre ou dans la paix, tourne mal. Professant de la reconnaissance et non par forfanterie, il déclarait avec assurance que Dieu l'avait jugé digne d'être un serviteur approprié de son vouloir et qu'il l'avait à cause de cela poussé en avant de la mer de Bretagne aux pays d'Orient, pour que la religion chrétienne s'accrût et que ceux qui à cause du service de Dieu étaient demeurés constants dans les confessions ou les martyres fussent illustrés par les honneurs qu'on leur rendait. Après avoir fait cette proclamation et passé en revue une foule d'autres mesures par lesquelles il pensait amener les sujets à notre religion, il décréta qu'étaient sans valeur les décisions ou les actes portés contre notre religion du temps des persécuteurs de l'Église. Il proclama par loi une absolution générale pour tous ceux qui, à cause de leur confession dans le Christ, avaient été condamnés à s'exiler, ou à vivre malgré eux dans des îles ou ailleurs, ou à peiner dans les mines ou à d'autres travaux publics, ou à servir dans les ateliers de femmes ou les fabriques de toile de lin, ou à être mis au nombre des curiales, alors qu'ils ne l'étaient pas auparavant; en outre, pour tous ceux qui avaient été notés d'infamie, il supprima ce déshonneur. A ceux qui avaient été privés de leur rang militaire il laissa à leur choix ou de reprendre le rang qu'ils avaient ou, moyennant un licenciement honorable, de vivre librement dans le loisir. Quand il les eut ramenés tous à leur liberté première et à leurs honneurs accoutumés, il leur rendit aussi leurs biens. Si certains, condamnés à mort, avaient eu leurs biens confisqués, il ordonna que ces héritages appartiendraient aux plus proches parents, que s'il n'y avait pas de proche, c'est chaque Église locale qui hériterait, et de rendre tout ce qu'un homme privé ou le fisc pouvait posséder de telle sorte de propriété. Et il promit de pourvoir en la manière possible et convenable à ceux qui avaient acheté au Trésor un bien confisqué ou l'avaient reçu en don.

Telles sont les mesures qui, comme j'ai dit, furent décidées par l'empereur et sanctionnées par la loi, et elles furent mises sans retard à exécution. Des chrétiens occupaient en majorité les magistratures des Romains; il était désormais interdit à tous d'offrir des sacrifices, de recourir ou aux oracles ou aux initiations ou de consacrer des statues aux dieux ou de célébrer les fêtes païennes. Beaucoup aussi des coutumes dans les villes perdaient leur caractère ancestral. Par exemple en Égypte, depuis ce moment, ce n'est plus dans les temples païens habituels, mais dans les églises, qu'on apporte la coudée par laquelle est indiquée la croissance des eaux du Nil; chez les Romains, c'est alors pour la première fois que fut interdit le spectacle des gladiateurs; chez les Phéniciens qui habitent le Liban et Héliopolis (Baalbek), il ne fut plus permis de faire se prostituer les vierges avant leur union avec les hommes dont elles partagent alors la demeure en mariage légitime après l'expérience antécédente d'une union illégale. Parmi les lieux de prières,

ceux qui étaient de grandeur suffisante furent restaurés, d'autres furent magnifiquement agrandis quant à la hauteur et à la largeur, et ailleurs, où dès le principe il n'y en avait pas, on en bâtit depuis les fondements. L'empereur, sur le trésor impérial, fournissait de l'argent, après avoir écrit aux évêques de chaque ville et aux gouverneurs de provinces, à ceux-là d'ordonner leurs dépenses à leur gré, à ceux-ci d'obéir aux évêques et de se mettre avec zèle à leur service. Comme l'Empire était en prospérité pour Constantin, notre religion faisait aussi des progrès. Au surplus, après la guerre contre Licinius, tout avait si bien réussi dans les batailles contre les Barbares que l'empereur s'était rendu maître des Sarmates et de ceux qu'on nomme Goths et qu'enfin, comme leur accordant une faveur, il avait conclu un *foedus* avec ces derniers. Cette peuplade habitait alors au-delà du Danube et, comme elle était très propre à la guerre et par le nombre et par la taille de ses hommes, toujours prête sous les armes, elle l'emportait sur les autres Barbares et n'avait de rivaux que les Romains. C'est principalement, dit-on, cette guerre qui montra à Constantin par des prodiges et des songes de quel soin providentiel il jouissait de la part de Dieu. Vainqueur dans toutes les guerres qui eurent lieu sous son règne, comme pour ne pas être en reste avec le Christ, il le remerciait par son zèle pour notre religion, exhortant ses sujets à ne la pratiquer qu'elle seule et à la tenir pour salutaire. De la terre imposable en chaque ville il retira au fisc une certaine somme fixe qu'il distribua aux Églises et clergés locaux et il établit par loi que ce don était valable pour toute la durée du temps. Accoutumant les soldats à révéler Dieu en sa manière, il fit mettre le symbole de la Croix sur leurs étendards, fit bâtir un oratoire au palais et, quand il partait en expédition de guerre, il promenait partout une tente disposée en forme d'église, en sorte que, même en des lieux perdus, ni lui ni l'armée ne fussent en manque d'une maison sacrée, dans laquelle on dût chanter des hymnes à Dieu et prier et participer aux mystères. Des prêtres en effet et des diacres l'accompagnaient qui étaient de service en cette tente et y accomplissaient les offices selon la règle de l'Église. De ce moment aussi les corps de troupes des Romains, qu'on nomme aujourd'hui *numeri*, se bâtirent chacun une tente propre, avec des prêtres et des diacres qui leur étaient assignés. Quant au jour appelé jour du Seigneur, que les Juifs nomment le premier de la semaine et que les païens consacrent au soleil, et au septième jour, il fixa par loi qu'il y aurait alors universellement vacance de tribunaux et autres affaires, et qu'on y rendrait culte à la Divinité par des prières et des supplications. Il honorait le jour du Seigneur comme étant le jour où le Christ était ressuscité des morts, le septième jour comme le jour où il avait été crucifié; de fait, il avait une singulière vénération pour la sainte Croix, en vertu de ce qui lui était arrivé par l'appui de la Croix dans ses combats contre ses adversaires et de la vision divine qu'il avait eue de la Croix. C'est ainsi qu'il supprima par une loi, de l'usage des tribunaux, le supplice de la croix jusqu'alors habituel chez les Romains; et à son effigie qu'on représentait sur les monnaies et qu'on gravait sur les médailles il ordonna que fussent toujours adjointes la gravure et l'empreinte de ce divin symbole. En témoignent aujourd'hui encore les médailles de Constantin, qui portent celle figure.

C'est en toutes choses, mais surtout par sa législation que l'empereur était zélé à révéler la Divinité. Il apparaît en tout cas comme ayant corrigé les unions impudiques et dissolues, auparavant non interdites, ainsi qu'on peut le voir d'après les lois mêmes qu'il institua sur ce point, s'il est quelqu'un que cela intéresse. Pour l'instant en effet il ne me paraît pas opportun de traiter à fond de ce sujet. En revanche il est nécessaire de parcourir, outre ce qui a été dit, les lois établies en vue d'honorer et d'organiser notre religion, car c'est là une partie de l'histoire ecclésiastique. Je commencerai donc par là.

Chapitre 9

Loi promulguée par Constantin en faveur de ceux qui pratiquent la virginité et en faveur des clercs.

Il y avait chez les Romains une ancienne loi qui empêchait les non mariés, à partir de vingt-cinq ans, de jouir des mêmes droits que les mariés; entre autres choses, elle empêchait que jouissent d'aucun héritage ceux qui n'étaient pas les plus proches et elle infligeait comme amende aux proches sans enfants la moitié des biens légués. Les anciens Romains avaient institué cette loi dans la pensée que Rome et ses sujets s'accroîtraient en hommes, vu que, peu de temps avant cette loi, ils avaient perdu beaucoup de peuple dans les guerres civiles. L'empereur, donc, voyant que cela était préjudiciable aux personnes qui pratiquaient la virginité et restaient sans enfants à cause de Dieu, jugea qu'il était absurde de penser que le genre humain pût s'accroître par la sollicitude et le zèle des hommes, alors que la nature reçoit sans cesse perte

et augmentation selon la mesure fixée par le ciel. Dès lors il fit connaître au peuple par une loi que les gens non mariés et sans enfants jouiraient à égalité de tous les mêmes droits que les autres. Il établit même comme loi que seraient avantagés ceux qui vivent dans la continence et la virginité, leur donnant, hommes et femmes, même encore impubères, libre droit de tester, contrairement à la coutume généralement régnante dans l'État romain. Il estima en effet que devaient avoir bon jugement sur toutes choses des hommes dont la tâche continuelle était de servir Dieu et de pratiquer la vie philosophique; aussi bien c'est à cause de cela que les anciens Romains avaient fixé par loi que les vierges vestales, même âgées de seulement six ans, auraient libre droit de tester.

Voici encore une très grande preuve de la révérence de l'empereur à l'égard de notre religion. Il établit par une loi que les clercs en tout lieu seraient libres d'impôt, et il permit à ceux qui étaient en procès d'invoquer le jugement des évêques dans le cas où ils voudraient refuser celui des magistrats civils : la décision des évêques aurait autorité et l'emporterait sur celle des autres juges, comme si elle avait été portée par l'empereur, et les magistrats, ainsi que les soldats à leur service, devraient mettre à exécution les choses jugées; en outre les décisions des conciles seraient irrévocables.

Parvenu à ce point de mon ouvrage, il me paraît bon de ne pas omettre ce qui fut légiféré dans l'intérêt des esclaves affranchis dans les églises. Vu la rigueur des lois, en effet, et malgré le vœu des maîtres, il était très difficile de faire acquérir aux affranchis la liberté complète, qu'on appelle droit de citoyen romain. L'empereur donc établit trois lois, décidant que tous ceux qui auraient été affranchis dans les églises avec pour témoins les prêtres jouiraient du droit de citoyen romain. De cette pieuse mesure le temps porte aujourd'hui encore la preuve, puisque l'habitude subsiste d'afficher les lois relatives à ce point dans les dépôts d'archives des affranchissements. Telles étaient donc les mesures législatives de Constantin et c'est par tous moyens qu'il s'empressait d'honorer la religion. Mais celle-ci était par elle-même en renom à cause de la vertu de ceux qui alors la pratiquaient.

Chapitre 10

Les grands confesseurs de la foi qui étaient encore en vie à l'époque.

De fait il y avait alors beaucoup de gens vertueux parmi les chrétiens, et en particulier, les persécutions venant à peine de s'achever, un très grand nombre de confesseurs de la foi, encore en vie, mettaient en honneur les Églises; ainsi Hosius évêque de Cordoue, Amphion évêque d'Épiphanéia en Cilicie, Maxime, qui, après Macaire, avait reçu en charge l'Église de Jérusalem, et Paphnuce d'Égypte, par lequel, dit-on, la Divinité fit beaucoup de miracles, lui ayant accordé la grâce de maîtriser les démons et de guérir diverses maladies. Ce Paphnuce et le susdit Maxime avaient été du nombre des confesseurs que Maximin avait condamnés au travail des mines, après leur avoir arraché l'oeil droit et coupé le jarret gauche.

Chapitre 11

Récit concernant Spyridon, sa modération et sa sérénité.

C'est dans le même temps que, comme nous l'avons appris, vécu Spyridon, l'évêque de Trimythonte à Chypre : sa réputation, qui règne encore, suffit, je pense, à démontrer sa vertu. Parmi les miracles qu'avec l'aide de Dieu il accomplit, la plupart sont connus, comme il est naturel, des gens du pays, mais je ne veux pas cacher ceux qui sont venus à ma connaissance. C'était un paysan, qui avait femme et enfants, mais n'en était pas moins méritant quant au service de Dieu. Voici ce qu'on raconte. Une nuit des malfaiteurs vinrent à sa bergerie et, comme ils essayaient de le voler, ils furent soudain liés sans que nul ne leur eût mis des liens. Le jour venu, il survint, les trouva liés, les délivra de ces liens invisibles et leur ne reproche d'autre part de ce que, alors qu'ils pouvaient le persuader et recevoir ce qu'ils désiraient, ils avaient préféré le voler et subir tant de misères la nuit. Quoi qu'il en soit, ayant eu pitié d'eux, ou plutôt pour les amener à une vie meilleure, il leur dit : «Allez, emportez ce bélier. Vous vous êtes fatigués à veiller, et il ne convient pas que vous quittiez ma bergerie en vous faisant des reproches pour votre peine.»

On pourrait bien admirer à bon droit ce trait, mais non moins aussi celui-ci. L'une de ses connaissances avait remis un objet en dépôt à sa fille nommée Irène. Elle le prit et l'enterra à la

maison pour qu'il fût bien gardé. Or, voilà que la jeune fille meurt sans avoir rien dit; arrive l'homme, réclamant son dépôt. Spyridon ne savait ce qu'il voulait dire, pourtant il chercha dans toute la maison et ne trouva rien. L'homme pleurait, s'arrachait les cheveux; visiblement il avait envie de mourir. Ému de pitié, Spyridon alla à la tombe et appela sa fille par son nom. Elle répondit, et il l'interrogea sur le dépôt. Elle l'instruisit, il revint, trouva l'objet au lieu qu'elle avait indiqué et le rendit à l'homme.

Puisque j'en suis venu là, il n'est pas mauvais que j'ajoute encore ceci. Ce Spyridon avait l'habitude de distribuer aux pauvres une partie des fruits de sa terre et de prêter gratuitement une autre partie à qui le voulait. Ce n'est pas en personne que, pour donner ou reprendre, il fournissait ou recevait; il se bornait à montrer le grenier et recommandait aux survenants d'emporter ce dont ils avaient besoin, puis de rendre la quantité qu'ils savaient avoir prise. Un homme qui avait emprunté dans ces conditions vint donc un jour pour rendre ce qu'il avait pris. Il reçut permission comme de coutume de remettre par lui-même au grenier ce qu'il avait emprunté, mais il eut l'idée d'une fraude. Pensant que la chose passerait inaperçue, il ne rendit pas son dû, mais omit la restitution de la dette et s'en alla comme s'il s'était acquitté. Cela pourtant ne devait pas rester longtemps caché. Car, après quelque temps, l'homme demanda de nouveau à emprunter et Spyridon l'envoya au grenier, lui donnant liberté de mesurer lui-même ce qu'il voulait. L'homme vit la pièce vide et vint avertir Spyridon. Celui-ci lui dit : «Il est étrange, mon ami, que le grenier ait paru manquer du nécessaire pour toi seul. Examine donc en toi-même si, ayant emprunté une autre fois, tu n'as pas rendu ta première dette. S'il en est autrement, à coup sûr tu ne manqueras pas d'obtenir ce qu'il te faut. Eh bien, retourne avec confiance et tu trouveras.» Et l'homme ainsi démasqué avoua sa faute.

Il est juste d'admirer aussi, dans ce saint homme, le sérieux et le respect scrupuleux des règles ecclésiastiques. Voici, en tout cas ce qu'on raconte : quelque temps plus tard, pour un certain motif, les évêques de Chypre se réunirent, et il y avait parmi eux ce Spyridon et Triphylhos, évêque de Lédraï, un homme réputé, entre autres raisons, parce qu'il s'était longtemps exercé à Beyrouth à la pratique des lois. Au cours de la synaxe, Triphylhos fut chargé de prêcher au peuple. Or, alors que le texte scripturaire qu'il devait produire était «Prends ton grabat et marche» (Jn 5,8), il changea le mot et, au lieu de «grabat», dit «litière». Alors Spyridon en colère : «Te crois-tu donc, dit-il, meilleur que celui qui a dit *grabat*, de ce que tu rougis d'employer les mêmes expressions que lui ?» Sur ce, il bondit de son siège épiscopal à la vue du peuple, apprenant ainsi la modestie à cet homme qui faisait l'arrogant par les mots qu'il employait. Il avait en effet autorité pour faire des reproches, car c'était un homme respecté et très renommé pour ses actes, et en même temps il était plus âgé et plus ancien que Triphylhos dans l'épiscopat.

Comment d'autre part il se comportait quant à l'accueil de ses hôtes, il faut l'apprendre par ceci. Le Carême ayant déjà commencé, arriva chez lui un individu après une longue marche, en ces jours durant lesquels il prolongeait d'habitude le jeûne avec les siens et ne mangeait qu'à un jour fixe, demeurant à jeun entre-temps. Voyant cet étranger très fatigué, il dit à sa fille : «Allons, lave les pieds de l'homme et sers-lui à manger.» La jeune fille lui dit qu'il n'y avait ni pain ni farine; il était superflu en effet d'en préparer à cause du jeûne. Il pria alors, demanda pardon à Dieu et commanda à sa fille de cuire de la viande de porc, qui se trouvait être à la maison en salaison. Quand ce fut cuit, il fit asseoir auprès de lui son hôte et, les viandes étant servies, il mangea et invita l'homme à l'imiter. Comme celui-ci refusait, disant qu'il était chrétien : «Raison de plus, dit-il, pour ne pas refuser. La sainte Écriture dit en effet : *Tout est pur aux purs* (Tite 1, 15).» Voilà cc qui concerne Spyridon.

Chapitre 12

La manière de vivre des moines; son origine, ses instigateurs.

Les hommes qui surtout illustrèrent l'Église et soutinrent le dogme par les vertus de leur vie furent ceux qui alors pratiquaient la manière de vivre des moines. Descendu de Dieu chez les hommes comme une chose tout à fait utile, ce genre de vie philosophique se désintéresse de la polymathie et de l'art dialectique considérés comme superflus, enlevant le loisir qu'on peut consacrer à des occupations meilleures et ne contribuant en rien à la rectitude de la conduite. C'est seulement par ce que dicte la nature en sa simplicité que cette philosophie enseigne ce qui supprime entièrement le vice ou le modère. Elle ne tient nullement comme bien ce qui est entre le vice et la vertu, elle ne se satisfait que de ce qui est bon. Celui qui s'abstient du mal, mais ne fait pas le bien, elle le regarde comme défectueux; car la vertu n'est pas pour elle une façade, c'est

réellement qu'elle la pratique, tenant pour rien l'opinion des hommes. S'opposant résolument aux passions de l'âme, ni elle ne cède aux nécessités de la nature ni elle ne se laisse abattre par les maladies corporelles. En possession de la force de l'Esprit divin, elle regarde sans cesse vers le Créateur de l'univers, nuit et jour elle l'adore et elle se le rend propice par des prières et des supplications. Se portant saintement à l'adoration par la pureté de l'âme et la pratique des bonnes actions, elle méprise les purifications matérielles, les aspersion d'eau lustrale et autres rites pareils; car elle ne regarde comme souillures que les péchés. Supérieure aux accidents extérieurs et pour ainsi dire maîtresse de tout, ni le désordre des choses humaines ni la nécessité ne la font renoncer à son dessein, ni, violentée, elle ne se chagrine, ni, si on l'attaque, elle ne se défend, ni, sous l'étreinte de la maladie ou du manque des choses nécessaires, elle ne succombe. Plutôt, elle se glorifie de ces malheurs, s'exerçant tout le long de la vie à la force, à la douceur, à la modération des désirs et, autant qu'il est possible à la nature humaine, se tenant tout près de Dieu. Elle ne traite la vie présente que comme un passage, et dès lors ni ne se laisse étrangler par le souci du gain ni ne pourvoit au présent au-delà de la nécessité urgente; toujours contente de ce qui, dans les conditions de vie d'ici-bas, est simple et sans embarras, elle n'a les yeux fixés que sur la félicité de l'autre vie et elle est toujours tendue vers la destinée bienheureuse. Comme elle respire tout le temps la crainte révérencielle de Dieu, elle se détourne avec horreur de l'ignominie des propos indécents et elle ne souffre même pas l'approche, ne fût-ce que de la voix, de ceux dont elle a banni la conduite de sa propre manière de vivre. Réduisant à peu de chose les besoins de la nature et contraignant le corps à ne réclamer que la juste mesure, elle maîtrise par la chasteté l'incontinence, elle réprime par l'esprit de justice l'injustice et par la vérité le mensonge, et elle participe par le bon ordre à la modération en toutes choses. Elle fonde sa conduite sur le bon accord et la communion avec le prochain, elle prend soin des amis et des hôtes, elle communique ses biens propres aux indigents et elle procure à chacun le nécessaire; elle ne trouble pas la joie de ceux qui sont heureux, elle console les affligés et, d'une façon générale, pleine de zèle et tendant sa sollicitude vers le vrai bien, elle éduque par de sages discours et des jugements prudents, sans ornements recherchés ni médisance, et guérit les auditeurs comme par des remèdes, formulant ses entretiens avec honneur et révérence, libre d'esprit de querelle, de moquerie et de colère. Car, comme elle est spirituelle, elle repousse tout mouvement déraisonnable et domine absolument sur les passions du corps et de l'âme.

Cette excellente philosophie a eu son commencement, disent certains, avec le prophète Élie et Jean Baptiste. De son côté Philon le pythagoricien rapporte que, de son temps, les meilleurs des Juifs venus de toute part menaient la vie philosophique en un domaine sis sur une colline au delà du lac Maréotide. Il décrit leur logement, leur régime et leur genre de vie, semblables à celui que nous voyons aujourd'hui chez les moines d'Égypte. Il écrit en effet que lorsqu'ils entreprenaient de mener la vie philosophique, ils abandonnaient leurs biens à leurs proches, qu'ils renonçaient aux affaires et au commerce des hommes et passaient leur temps hors des villes dans des solitudes et des jardins, qu'ils avaient des maisons sacrées, nommées monastères, qu'isolés dans ces maisons ils célébraient de saints mystères et qu'ils honoraient avec soin la Divinité par des chants de psaumes et des hymnes. Ils ne prenaient pas de nourriture avant le coucher du soleil, certains ne mangeant que tous les trois jours ou à de plus longs intervalles. Au reste à certains jours fixes ils couchaient à terre et ils s'abstenaient entièrement de vin et de viandes, leur nourriture étant du pain, du sel, de l'hysope et de l'eau froide. Des femmes étaient avec eux, des vieilles qui étaient restées vierges et qui, par amour de la philosophie, par une décision volontaire pratiquaient le célibat. Il semble bien que par cette sorte de récit Philon fasse entrevoir les Juifs qui de son temps étaient devenus chrétiens, mais qui continuaient à vivre à la manière judaïque et conservaient les habitudes de leur race. Car on ne peut trouver ailleurs ce comportement de vie. D'où je conclus que c'est depuis ce moment que cette philosophie a fleuri en Égypte. Selon d'autres pourtant, ce sont les persécutions successives dont a été frappée notre religion, qui ont été la cause de ce genre de vie. Comme en effet, fuyant ces persécutions, les gens passaient leur temps dans les montagnes, les vallons et les déserts, ils s'accoutumèrent à cette façon de vivre.

Chapitre 13

Le grand Antoine et saint Paul le Simple.

Mais, que ce soient les Égyptiens ou d'autres qui aient été les maîtres, dès le principe, de cette philosophie, une chose en tout cas est sûre : partout on convient que c'est le grand moine

Antoine qui, par ses moeurs et les exercices appropriés, a poussé cette manière de vivre jusqu'au plus haut point de la rigueur et de la perfection. Alors qu'il brillait à cette époque dans les déserts d'Égypte, l'empereur Constantin, en raison de l'illustration de son mérite, fit de lui son ami, l'honora de lettres et l'exhorta à lui écrire sur les demandes qu'il lui faisait. Cet Antoine fut un Égyptien d'une bonne famille de Komâ : c'est un village du nome d'Héraclée dans la province d'Arcadia en Égypte. Jeune garçon, laissé orphelin, il donna les champs paternels aux gens de son village et, ayant vendu le reste de ses biens, il en distribua le prix aux pauvres; il avait compris en effet qu'il est d'un vrai philosophe non seulement de se dépouiller de sa fortune, mais encore de la dépenser comme il se doit. S'étant joint aux ascètes de son temps, il chercha à égaler leurs vertus à tous. Puis, ayant jugé que la vie parfaite, même si elle est pénible au début, devient douce par l'habitude, il imagina des méthodes d'ascèse plus rigoureuses, et chaque jour progressait dans la continence et renouvelait son ardeur comme s'il était toujours un débutant, châtiant par les peines volontaires les plaisirs du corps, s'opposant aux passions de l'âme par une volonté pleine de sagesse divine. Sa nourriture n'était que pain et sel, sa boisson de l'eau, et il ne s'alimentait qu'au soleil couchant. Souvent il restait à jeun deux jours et même plus. Il restait toujours en veille pour ainsi dire les nuits entières, et c'est en prière qu'il atteignait le jour; et s'il lui arrivait parfois de goûter un peu de sommeil, il dormait sur une natte très petite. Mais le plus souvent c'est à même la terre, sur le sol nu, qu'il faisait sa couche. Il refusait de s'oindre d'huile et d'user des bains et autres agréments semblables, estimant que cet usage, par l'humidité, change la tension du corps en flaccidité; on dit qu'on ne le vit même jamais nu. Il ne savait même pas ses lettres et en faisait peu de cas, mais il louait le bon sens qui était, disait-il, plus ancien que les lettres et en avait été l'inventeur. Il fut extrêmement doux, tout plein d'humanité, prudent et brave, gracieux quand on l'abordait, et sans se fâcher jamais contre les interlocuteurs, même s'ils conduisaient l'entretien dans un esprit de dispute. Avec une sorte de sagesse en effet, par son caractère naturel et une certaine science acquise, s'il voyait croître la contestation, il l'apaisait, la ramenait à la mesure, tempérant l'ardeur des disputants et réglait leur façon d'être.

Bien qu'il fût rempli, grâce à de si grandes vertus, du don divin de prévoir l'avenir, il tenait que ce n'était pas une vertu de savoir à l'avance l'avenir et, pour cette cause, il conseillait de ne pas se donner de la peine inutilement à ce sujet, déclarant que ni celui qui ignorait les choses futures ne subirait de châtement ni celui qui les connaissait ne serait enviable pour cela : la véritable félicité consistait dans l'adoration de Dieu et l'observance de ses lois. «Que si quelqu'un, disait-il, se soucie aussi de connaître l'avenir, qu'il purifie son âme : c'est cela qui peut le gratifier du don de prophétie et lui faire savoir ce qui arrivera, Dieu lui révélant à l'avance le futur.» Il ne supportait pas lui-même l'oisiveté et il recommandait, si l'on veut vivre vertueusement, de travailler, et de s'examiner soi-même, et de tenir compte de ce qu'on fait nuit et jour. Si l'on avait mal agi, on devait l'inscrire sur une feuille, pour éviter désormais les fautes; on aurait ainsi honte de soi-même si l'on trouvait beaucoup de fautes inscrites, et en même temps l'on craindrait, si cette feuille était volée, que d'autres ne sussent combien l'on était mauvais. Au surplus il était extrêmement zélé, plus que tout autre, à prendre la défense des personnes injustement accusées, et à cause de cela il se rendait souvent dans les villes. Car, dans leur chagrin, beaucoup de malheureux le pressaient d'intercéder pour eux auprès des magistrats et des gens en place : chacun en effet eût estimé très haut de le voir, de l'entendre parler et d'obéir à ses ordres, puisque, illustre comme il l'était, il ne cherchait qu'à être ignoré et à se tenir caché aux déserts. Mais s'il était contraint un jour de se rendre à la ville pour aider des gens qui le demandaient, ayant réglé l'affaire pour laquelle il était venu, aussitôt il repartait pour le désert. Il disait en effet que si l'élément humide nourrit les poissons, c'est le désert qui fait l'ornement des moines; et que, comme les poissons, s'ils touchent terre, quittent la vie, les moines, s'ils s'approchent des villes, perdent la gravité monastique. Néanmoins, quand on le voyait, il se montrait persuasif et plein de grâce et il se gardait avec soin de tout mépris et dans la réalité et dans l'apparence.

Voilà les quelques petits exercices d'ascèse d'Antoine que je me suis laissé entraîner à citer, pour que, par les exemples ainsi narrés, nous prenions idée de la philosophie de cet homme; il eut un très grand nombre de disciples très renommés, dont les uns vécurent en Égypte et en Libye, les autres en Palestine, en Syrie et en Arabie. Chacun d'eux, non moins que le maître, dans le pays où il séjournait, mena tout le long de sa vie ses exercices d'ascèse, forma beaucoup de disciples et les conduisit à la même sorte de vertu et de philosophie. Dès lors il est bien difficile, parcourant villes et campagnes, de rechercher avec soin les disciples d'Antoine ou leurs successeurs. Comment en effet serait-il aisé de les découvrir, puisqu'en toute leur vie ils se sont efforcés plus soigneusement de se cacher que beaucoup des gens d'aujourd'hui, gonflés d'orgueil, cherchent à faire étalage d'eux-mêmes et à se mettre en évidence ?

Disons toutefois qu'entre autres nombreux disciples très renommés d'Antoine dont j'ai eu connaissance et dont je raconterai la vie au moment venu, il y eut en particulier Paul surnommé le Simple. C'était, dit-on, un paysan, et il avait une femme qui était belle. L'ayant surprise un jour en flagrant délit d'adultère, il rit doucement et jura qu'il n'habiterait plus avec elle. «Prends-la,» dit-il à l'adultère, et sur ce il partit aussitôt au désert chez Antoine. On dit que cet homme fut extrêmement doux et endurant. En tout cas alors qu'il était vieux déjà et inhabitué aux fatigues de l'ascèse monastique – il était de fait encore nouveau venu –, bien qu'Antoine lui eût infligé toutes sortes d'épreuves, il ne le trouva jamais sans courage. Alors, lui ayant porté témoignage qu'il était parfait philosophe, Antoine lui permit de vivre seul comme n'ayant en rien besoin d'un maître. Et Dieu confirma ce témoignage d'Antoine, il rendit Paul tout à fait illustre en miracles, et supérieur même à son maître quant au fait de tourmenter et de chasser les démons.

Chapitre 14

Saint Amoun et Eutychianos de l'Olympe.

Vers le même temps, l'Égyptien Amoun aussi menait la vie philosophique. Voici ce qu'on raconte. Ses proches l'avaient forcé à prendre femme, mais il ne s'unit pas à elle comme il est permis à des époux. En effet, au début même de leur mariage, alors que, jeune mari, il avait amené la jeune épouse dans la chambre nuptiale et qu'il avait été laissé seul avec elle, il lui dit : «C'est ici que s'achèvent nos noces, ma femme.» Il lui expliqua ensuite d'après les saintes Écritures combien il était beau de pouvoir rester vierge, et il tenta de vivre seul à part. Mais comme sa femme, tout en approuvant ce qu'il disait de la virginité, avait peine à être séparée de lui, il demeura auprès d'elle dix-huit ans en faisant lit à part et, même dans cette situation, il ne négligea pas l'ascèse monastique. Au bout de ce long temps, sa femme voulut rivaliser avec la vertu de son mari, elle se dit qu'il n'était pas juste que, devenu si grandement vertueux, il fût caché à la maison à cause d'elle, et qu'il valait mieux que l'un et l'autre menassent séparément la vie philosophique. Elle en fit la demande à son mari. Lui alors, rendant grâce à Dieu pour les résolutions de sa femme, lui dit : «Prends cette maison. Moi, je m'en ferai une autre pour moi.» Et ayant gagné, au sud du lac Maréolide, un lieu désert près de Scété et de ce qu'on nomme mont de Nitrie, il y philosopha vingt-deux ans, ne voyant sa femme que deux fois l'an.

Ce saint homme, qui était devenu le fondateur des monastères de là-bas, eut beaucoup de disciples dignes de mémoire, comme le montreront les successions de maîtres à disciples. Et beaucoup d'événements miraculeux se sont produits à cause de lui. Ce sont surtout les moines d'Égypte qui les ont notés avec soin, jugeant très important de rappeler scrupuleusement, par la transmission d'une tradition orale, les vertus des ascètes les plus anciens. Quant à moi, des faits parvenus à ma connaissance, il me faut dire ceux-ci.

Amoun et Théodore son disciple, étant en voyage, eurent à traverser quelque part un canal, qu'on nomme Lycos. Pour ne pas se voir l'un l'autre nus, Amoun ordonna à Théodore de se retirer. Et comme il avait honte de se voir lui-même nu, il fut soudain, par une force divine, transporté en l'air jusqu'à la rive opposée. Théodore, qui avait traversé le canal, et qui voyait que le vêtement et les pieds d'Amoun n'étaient pas mouillés, supplia le vieillard de lui en dire la cause. Comme celui-ci se refusait de parler et que l'autre affirmait qu'il ne le lâcherait pas qu'il n'eût appris la chose, sur la promesse de Théodore de ne le dire à personne tant qu'il serait lui-même en vie, il avoua ce qui était arrivé.

Voici encore une chose faite pour étonner, analogue à la précédente. Des parents, coupables d'un méfait, amenèrent un jour à Amoun leur fils qui avait été mordu par un chien enragé et dont on s'attendait à ce qu'il dût mourir bientôt, et ils le suppliaient en larmes de guérir l'enfant. «Mais il n'a nul besoin de mes soins, leur dit-il. Si vous consentez, vous autres, à rendre à son maître le boeuf que vous avez volé, aussitôt l'enfant sera guéri.» C'est ce qui arriva. A peine le boeuf rendu, le mal quitta l'enfant. A l'heure où cet Amoun mourait, on dit qu'Antoine vit son âme transportée au ciel sous la conduite de Puissances divines qui chantaient des psaumes. Comme les compagnons d'Antoine l'interrogeaient sur la cause de son émerveillement, il ne la cacha pas; car on voyait bien qu'il examinait avec soin le ciel et qu'il était frappé de stupeur à la vue de cet étrange spectacle. Quand, après cela, des gens vinrent de Scété et indiquèrent l'heure de la mort d'Amoun, la vérité de la prédiction d'Antoine fut rendue manifeste. Et on les félicitait l'un et l'autre, l'un de ce qu'il eût quitté la vie d'ici-bas après de belles actions reconnues de tous, l'autre de ce qu'il eût été jugé

digne d'un si merveilleux spectacle, que Dieu lui avait fait voir d'une si grande distance; car c'est d'un voyage de beaucoup de jours que sont distants les lieux où chacun des deux séjournai. Tels sont donc les récits que font ceux qui ont été les compagnons d'Antoine et d'Amoun.

Sous le règne de Constantin a brillamment philosophé aussi, à ma connaissance, Eutychianos, qui menait ses exercices en Bithynie, près de l'Olympe. Sectateur des novatiens, il jouit des charismes divins pour la guérison des maladies et autres miracles, au point que par la sainteté de sa vie il devint familier et ami de Constantin lui-même. Voici en tout cas ce qui arriva en ce temps : un des gardes du corps avait été fait prisonnier; soupçonné de vouloir usurper le trône il avait fui et, recherché sur l'Olympe, avait été capturé. Or, comme ses proches avaient supplié Eutychianos d'intercéder pour lui près de l'empereur et de se préoccuper d'abord de le faire délivrer de ses liens, de peur que, lié de lourdes chaînes, il ne mourût entretemps, on dit qu'ayant envoyé un message aux geôliers, il leur demanda que l'homme fût délié. Sur leur refus, il entra à la prison; aussitôt, d'elles-mêmes, les portes s'ouvrirent et les chaînes du prisonnier tombèrent. Après cela, il se rendit auprès de l'empereur, qui se trouvait alors à Byzance, et il obtint promptement la grâce du prisonnier : de fait, Constantin ne se fâchait pas en général de ses demandes, car il l'avait en très grande estime. Voilà ce que je voulais dire très brièvement sur ceux qui ont brillamment pratiqué l'ascèse parmi les moines. Si l'on veut avoir une connaissance plus détaillée à leur sujet, qu'on cherche et l'on découvrira leurs vies, qui, pour la plupart, ont été mises par écrit.

Chapitre 15

L'hérésie d'Arius, son origine, sa propagation; querelle allumée entre les évêques à cause d'Arius.

Quoi qu'il en soit, bien que de cette façon et par bien d'autres raisons la religion fût en honneur, certaines discussions, animées d'un esprit de querelle, troublaient les Églises; sous un prétexte apparemment de piété et d'une connaissance parfaite de Dieu, elles conduisaient à enquêter sur des problèmes qu'on n'avait pas auparavant soumis à l'examen. Le fauteur de ces discussions fut un prêtre d'Alexandrie d'Égypte, Arius. Réputé, à l'origine, pour son zèle à l'égard du dogme, il s'était associé aux innovations de Mélétius; puis, il avait abandonné Mélétius et avait été ordonné diacre par Pierre, évêque d'Alexandrie; puis, de nouveau, il avait été chassé de l'Église par Pierre, attendu que, comme Pierre avait excommunié les tenants de Mélétius et rejeté leur baptême, il avait attaqué ces mesures et refusait de se tenir tranquille. Quand Pierre eut subi le martyre, Arius, ayant demandé pardon à Achillas, se vit confier la charge d'une diaconie et fut ordonné prêtre. Après cela, Alexandre aussi le tint en estime. Comme il était devenu très fort en dialectique – il passait en effet pour avoir l'expérience aussi de ces sortes de disciplines –, il se précipita dans des propos étranges, au point d'oser déclarer à l'Église ceci, chose que personne encore n'avait jamais dite, que le Fils de Dieu avait été tiré du néant, qu'il y avait eu un temps où il n'était pas, que par son libre arbitre il était capable de mal comme de bien, qu'il était une créature et un ouvrage créé, et bien d'autres choses qu'il est normal de dire quand on se fonde sur ces principes et qu'on se laisse aller à des discussions et à tout scruter point par point. Ayant appris ces dires, quelques-uns reprochaient à Alexandre de supporter, comme il ne fallait pas, ces innovations contre le dogme. Mais Alexandre jugeait préférable de laisser la parole à chacun des deux partis sur des questions ambiguës, de manière à ne pas sembler leur faire cesser leur querelle par la contrainte, mais par la persuasion; et, ayant donc siégé comme juge avec les membres de son clergé, il invita les deux partis à une dispute. Comme il arrive en pareil cas dans les querelles oratoires, chacun des deux partis s'efforçait de vaincre. Arius adhérait fermement à ce qu'il avait dit, les autres soutenaient que le Fils est consubstantiel et coéternel au Père. Il y eut une nouvelle réunion, on souleva le même nombre de thèses opposées, et ils ne s'accordèrent point. Comme la question paraissait encore disputée des deux côtés, Alexandre aussi fut d'abord dans l'embarras : il louait tantôt ceux-ci, tantôt ceux-là. Finalement il se rangea au parti de ceux qui déclaraient le Fils consubstantiel et coéternel, et il ordonna à Arius de penser de même et de lâcher la thèse opposée. Comme il ne le persuada pas, et que cependant beaucoup déjà des évêques de son entourage et de son clergé estimaient qu'Arius disait juste, il l'excommunia de l'Église, lui et les clercs qui s'associaient à lui sur le dogme. Il avait pour associés dans le diocèse d'Alexandrie, comme prêtres Aeithalès, Achille, Karpônès, Sarmatès et Aréios, comme diacres Euzoios, Macaire, Jules, Ménas et Helladios. De ce moment aussi une grande partie des laïcs passa dans leur camp, les uns parce qu'ils estimaient qu'il fallait penser sur Dieu comme eux, les

autres – c'est ce qui arrive généralement – parce qu'ils les prenaient en pitié comme victimes d'une injustice et chassés de l'Église à la légère. Telle étant la situation à Alexandrie, les partisans d'Arius se dirent qu'il était nécessaire de gagner à l'avance la faveur des évêques de chaque ville et ils leur envoient des messages. Ils leur écrivirent leur manière de croire, et ils demandaient, s'il était orthodoxe de penser ainsi sur Dieu, d'avertir Alexandre de ne pas leur être hostile; si ce n'était pas orthodoxe, de leur enseigner comment penser. Cette entreprise ne leur fut pas d'un mince profit. Car, comme leur doctrine s'était répandue à peu près chez tous, c'est généralement que les évêques de partout s'appliquèrent à la même recherche. Les uns écrivaient à Alexandre de ne pas admettre les tenants d'Arius, à moins qu'ils ne répudiassent leur manière de croire; les autres lui demandaient de ne pas agir ainsi. Voyant donc que beaucoup d'évêques vénérables par leur attitude de vie et réputés pour leur éloquence persuasive adhéraient au parti d'Arius, et surtout Eusèbe, alors chef de l'Église de Nicomédie, homme en renom et honoré au palais, Alexandre écrivit aux évêques de partout de ne pas être en communion avec eux. De ce moment le zèle s'enflamma plus encore d'un côté et de l'autre, et la querelle, comme il arrive, reprit plus forte. Comme en effet Eusèbe et ses partisans, malgré de nombreuses demandes à Alexandre, ne le persuadèrent pas, ils s'irritaient, se jugeant outragés, et n'en devinrent que plus ardents à soutenir la doctrine d'Arius. Ils réunirent un concile en Bithynie et écrivirent aux évêques de partout d'être en communion avec le parti d'Arius comme étant orthodoxe et de faire en sorte qu'Alexandre aussi fût en communion avec ce parti. Comme leur zèle néanmoins n'aboutissait pas à leur gré, car Alexandre ne cédait pas, Arius envoya des messagers à Paulin, évêque de Tyr, à Eusèbe de Pamphile, chef de l'Église de Césarée en Palestine, et à Patrophile de Scythopolis, et il demanda, pour lui et pour ceux de son parti, la permission de prêcher au peuple fidèle qui le suivait, puisqu'ils détenaient dès auparavant le rang de prêtres. Il est d'usage en effet à Alexandrie, comme aujourd'hui encore, que bien qu'il n'y ait qu'un seul évêque pour tous, les prêtres détiennent privément leurs églises et y rassemblent le peuple appartenant à ces églises. Ces évêques donc, ayant formé un synode avec d'autres évêques de Palestine, votèrent en faveur de la demande d'Arius; ils recommandèrent qu'Arius et ses partisans pussent réunir le peuple comme auparavant, tout en restant soumis à Alexandre et en allant au-devant de toute occasion de faire la paix avec lui et de participer à sa communion.

Chapitre 16

Grande irritation de Constantin en apprenant le différend entre les évêques et la date irrégulière de la fête de Pâques; il envoie Hosius, évêque de Cordoue en Espagne, à Alexandrie, pour mettre un terme au désordre entre les évêques et trancher le problème de la fête pascale.

Comme, en Égypte aussi, bien des synodes s'étaient réunis à ce sujet, et que la dispute avait force au point de parvenir jusqu'au palais, l'empereur Constantin n'en fut pas médiocrement fâché, attendu que, la religion commençant tout juste de progresser, ces différends dogmatiques détournaient un grand nombre de devenir chrétiens. C'est pourquoi, il accusait ouvertement de ces différends aussi bien Arius qu'Alexandre. Et il leur fit par lettre le reproche d'avoir mis au grand jour cette question disputée alors qu'elle pouvait demeurer cachée, d'avoir, par un zèle exagéré dans la contestation, soulevé des problèmes qu'il ne fallait dès le principe ni scruter ni se mettre en tête, ou qu'on devait, si on les avait conçus, livrer au silence, puisqu'il était possible de ne pas se séparer, même si l'on était en désaccord sur un détail du dogme. Touchant la divine Providence, il était nécessaire de n'avoir qu'une seule et même foi. Quant aux précisions rigoureuses sur ces sortes de questions, même si l'on n'aboutissait pas au même avis, il convenait de les garder secrètement en son esprit. Il ordonna donc de laisser la discussion sur ces points et de se mettre d'accord. Il n'était pas médiocrement irrité et, à cause de cela, alors qu'il comptait visiter les villes d'Orient, il s'était retenu.

Voilà donc ce qu'il écrivit à Alexandre et à Arius, par manière, d'une part, de blâme, d'autre part, de conseil. D'un autre côté il était fâché d'apprendre que certains célébraient la fête de Pâques d'une façon contraire à l'usage général. Certains étaient alors en effet en désaccord à ce sujet dans les villes d'Orient : ils ne se séparaient pas sans doute de la communion les uns avec les autres, mais ils célébraient la Pâque d'une façon plus proche des Juifs, et, comme il est naturel, par ce dissentiment, ils nuisaient à l'éclat de la fête. Sur ces deux points donc l'empereur s'appliquait à ce que l'Église fût en paix. Et dans la pensée qu'il pouvait prévenir par avance le mal avant qu'il ne touchât plus de gens, il envoya un homme de son entourage, distingué par sa foi et sa vie et qui s'était acquis grand renom par ses confessions pour la foi dans les temps

précédents, pour réconcilier ceux qui étaient en dispute sur le dogme en Égypte et ceux qui différaient d'opinion sur la fête de Pâques avec les villes d'Orient : c'était Hosius, évêque de Cordoue.

Chapitre 17

Convocation du concile de Nicée à cause d'Arius.

Cependant, comme l'affaire ne répondait nullement aux espérances, que la querelle l'emportait sur les efforts de réconciliation, et qu'Hosius, envoyé pour assurer la paix, était rentré sans avoir abouti, l'empereur convoqua un concile à Nicée de Bithynie, et il écrivit aux chefs des Églises de partout de s'y trouver à un jour fixé. Participaient à ce concile, parmi les chefs des sièges apostoliques, Macaire de Jérusalem, Eustathe qui désormais avait reçu la charge de l'Église d'Antioche sur l'Oronte et Alexandre, l'évêque d'Alexandrie sur le lac Maréotide. Jules, évêque de Rome, faisait défaut à cause de son grand âge : étaient présents à sa place Vitus et Vincent, prêtres de cette Église. Outre ceux-là s'étaient rassemblés, de diverses provinces, un très grand nombre d'évêques de mérite : les uns étaient doués des talents de l'intelligence et de la parole, remarquables par leur connaissance des Écritures et des autres disciplines, ou bien ils se distinguaient par l'excellence de leur vie; les autres avaient renom sous ces deux aspects. Les évêques dépassaient le nombre d'environ trois cent vingt. Il y avait aussi, comme il est naturel, une grande foule de prêtres et diacres qui les accompagnaient. Étaient présents également avec eux des hommes experts en l'art dialectique, tout prêts à porter secours à ces discussions.

Comme il arrive d'habitude, beaucoup parmi les évêques, comme s'ils s'étaient réunis pour défendre leurs propres intérêts, jugèrent l'heure venue de corriger ceux qui les gênaient; et chacun, ayant remis à l'empereur un libelle sur les reproches qu'il faisait à un autre, lui rapporta les fautes qu'on avait commises à son endroit. Comme cela se faisait couramment chaque jour, l'empereur ordonna qu'à un certain jour fixé, chacun ferait connaître ses accusations. Le jour fixé d'avance étant venu, l'empereur prit en mains tous les libelles qu'on lui avait remis et dit : «Ces accusations ont pour temps opportun le jour du grand Jugement, elles ont pour juge celui qui doit alors décider pour tous. Quant à moi, je ne suis qu'un homme, et il ne m'est pas permis de prêter l'oreille à de telles choses, quand ceux qui accusent et ceux qui sont accusés sont des évêques, eux qui, moins que personne, ne doivent s'exposer par leur conduite au jugement d'autrui. Eh bien donc, imitons la bienveillance divine ! Que, dans le pardon mutuel, soient effacées les accusations; faisons la paix et travaillons au soin de la foi : c'est la raison pour laquelle nous nous sommes réunis ici.» Sur ce, l'empereur ordonna que toute accusation fût suspendue et il fit brûler les libelles. Et il fixa un jour où l'on devrait résoudre les problèmes en discussion.

Avant ce jour fixé, les évêques se réunirent entre eux et firent venir Arius; et les opinions diverses étant mises sur le tapis, on discuta. Comme il est naturel, l'examen aboutissait à des thèses opposées. Les uns conseillaient de ne rien innover touchant la foi transmise depuis les origines : c'étaient principalement ceux que leur simplicité de caractère conduisait à admettre sans recherche vaine la foi dans la Divinité. Les autres soutenaient avec force qu'il ne fallait pas s'en tenir aux doctrines plus anciennes sans les mettre à l'épreuve.

Beaucoup des évêques alors rassemblés et des clercs de leur suite, habiles dans les disputes dialectiques et bien formés dans ces sortes de méthodes de discussion, se distinguèrent et se firent ainsi connaître de l'empereur et de sa cour. C'est de ce moment aussi qu'Athanase d'Alexandrie, alors encore simple diacre et qui accompagnait l'évêque Alexandre, parut jouer le rôle principal dans le débat sur ces problèmes.

Chapitre 18

Deux philosophes convertis à la foi grâce à la simplicité de deux vieillards qui disputaient avec eux.

D'autre part, quelques philosophes païens aussi participaient à ces discussions. Les uns cherchaient à apprendre ce que pouvait bien être le dogme. D'autres, comme la religion païenne commençait depuis peu à périr, en haine contre les chrétiens, poussaient l'enquête sur le dogme à des disputes verbales, en sorte que la doctrine parût en lutte avec elle-même et en contradiction. Voici donc ce qu'on rapporte. Un des philosophes faisait le beau parleur, poussé

par le désir de briller dans les discours, et se moquait des évêques. Or un vieillard très simple, de ceux qui s'étaient fait un renom dans les confessions de foi, ne put supporter son orgueil. Bien qu'il fût tout ignorant de ces sortes de subtilités et jongleries, il prit la parole contre lui. Sur ce, parmi ceux qui connaissaient le confesseur, chez les uns, trop spontanés, la chose provoqua le rire; mais, chez les gens pondérés, elle provoqua de la crainte, car ils redoutaient à l'avance que l'homme ne parût ridicule auprès d'un professionnel de la discussion. Quoi qu'il en soit, quand on lui eut permis de parler comme il voulait – on avait grande pudeur en effet à s'opposer à un homme de cette importance : «Au nom de Jésus Christ, dit-il, philosophe, écoute-moi. Il n'y a qu'un seul Dieu, Créateur du ciel, de la terre, de toutes les choses visibles et invisibles, qui a créé tout cela par la puissance de son Verbe et qui l'a consolidé par la sainteté de son Esprit. Ce Verbe donc, dit-il, que nous nommons Fils de Dieu, ayant pris en pitié les hommes pour leur erreur et leur vie bestiale, a choisi de naître d'une femme, de vivre dans la société des hommes et de mourir pour eux : et il reviendra comme juge des actions accomplies par chacun durant la vie. Voilà ce que nous croyons sans vaine recherche. Ne te fatigue donc pas inutilement à la quête de preuves de ce qui est établi par la foi et à te demander comment cela a pu ou non avoir lieu. Eh bien ! crois-tu ? réponds à ma question !» Frappé de stupeur, le philosophe dit : «Je crois.» Et lui rendant grâce pour sa défaite, il se rangea à l'opinion du vieillard, et il conseillait à ceux qui partageaient auparavant ses dispositions à penser comme lui, prenant le ciel à témoin qu'il ne s'était pas converti sans un secours divin, mais qu'il avait été amené au christianisme par une puissance ineffable.

On raconte encore un prodige analogue au précédent qui s'accomplit par le fait d'Alexandre, le chef de l'Église de Constantinople. Quand en effet Constantin arriva à Byzance, des philosophes l'abordèrent et ils lui reprochaient d'avoir une religion autre qu'il ne fallait, et d'innover relativement au divin en introduisant dans l'État un nouveau culte contrairement aux traditions reçues chez ses ancêtres et chez tous les chefs grecs et romains mentionnés par les siècles passés : ils demandaient donc qu'il y eût une discussion entre eux et l'évêque Alexandre sur ce qu'il fallait croire. Alexandre n'avait pas l'expérience de ces exercices d'école; mais, confiant peut-être en son genre de vie – c'était de fait un homme de mérite –, il accepta le combat : l'empereur d'ailleurs l'avait ordonné. Les philosophes s'étant réunis, comme ils voulaient tous disputer, Alexandre demanda qu'ils choisissent l'un d'eux à leur gré, et que les autres philosophes présents se tinsent en paix.

Or, alors que l'un d'eux avait pris la parole : «Au nom de Jésus Christ, lui dit Alexandre, je t'ordonne de te taire.» Ce mot à peine dit, l'homme aussitôt, la langue liée, se tut. Eh bien donc, n'est-il pas juste de se demander quel est le plus grand de ces deux miracles : d'enlever si aisément la parole à un homme, et de plus philosophe, ou, par la force de la parole, de briser en deux de la main une pierre, comme je l'ai entendu rapporter avec grandiloquence à certains au sujet de Julien dit le Chaldéen ? Voilà, quant à ces histoires, ce que j'ai appris.

Chapitre 19

Réunion du concile; discours tenu par Constantin aux évêques.

Cependant, les évêques, qui se réunissaient continuellement, faisaient comparaître Arius et examinaient scrupuleusement ses thèses, et ils se gardaient de donner précipitamment leur vote en un sens ou l'autre. Quand fut venu le jour marqué où il avait été décidé qu'on trancherait les doutes, les évêques se rassemblèrent au palais, attendu que l'empereur avait jugé bon de participer à leur débat. Lorsqu'il se fut joint aux évêques, ayant traversé la salle jusqu'à la tête du concile, il s'assit sur un trône qu'on lui avait préparé, et il ordonna aux pères de s'asseoir. On avait disposé de chaque côté un grand nombre de banquettes, qui s'étendaient tout le long des murs de la salle du palais : c'était une très grande salle, qui dépassait toutes les autres. Quand ils se furent assis, Eusèbe de Pamphile se leva, adressa un discours au prince et offrit à Dieu à cause de lui un hymne de reconnaissance. Quand il eut fini et qu'on eut fait silence, l'empereur dit : «C'est pour tout que je rends grâce à Dieu, mes amis, mais en particulier quand je vois votre assemblée. La réussite a dépassé mes vœux, de réunir un si grand nombre d'évêques du Christ. Je voudrais vous voir tous d'accord et en communion d'opinion, car j'estime pire que tout mal le fait que l'Église de Dieu soit divisée. Aussi, lorsqu'il m'est revenu des choses que j'aurais aimé ne pas entendre, j'en ai eu l'âme très chagrinée, apprenant que vous étiez en dissentiment, vous à qui cela convenait le moins, puisque vous êtes serviteurs de Dieu et arbitres de la paix. Et c'est pourquoi j'ai réuni ce saint concile où vous voici. Étant à la fois l'empereur et votre collègue dans

le service de Dieu, je vous demande une faveur qui sera très agréable à Dieu notre commun : Maître, une faveur qu'il convient que je reçoive et qu'il convient que vous accordiez. Cette faveur, c'est de produire au jour les causes de la querelle et d'y apporter un terme dans une union de pensée et en paix, en sorte que, moi avec vous, je puisse dresser ce trophée contre le démon envieux, qui, une fois chassés les Barbares et les tyrans (Licinius), a suscité cette discorde civile, dans la jalousie qu'il avait à l'égard de notre bonheur.» Voilà ce que dit l'empereur en latin, et un interprète présent le traduisit en grec.

Chapitre 20

Après avoir entendu les deux parties, l'empereur condamne et exile les partisans d'Arius.

Après cela les évêques mirent en branle la discussion sur le dogme. L'empereur écoutait placidement et avec grande patience les thèses opposées. Parlait-on comme il faut, il approuvait; si la discussion s'aigrissait, il mettait fin à la querelle, parlant à chacun avec douceur, en homme d'ailleurs capable de comprendre, puisqu'il n'ignorait pas non plus le grec. A la fin tous les évêques tombèrent d'accord et ils votèrent que le Fils est consubstantiel au Père. On dit qu'au début il n'y eut que dix-sept Pères pour louer la thèse d'Arius, mais que, sur-le-champ, la plupart de ces pères aussi se rangèrent à l'opinion commune. L'empereur lui aussi joignit son vote à cette décision, ayant conjecturé que l'accord même du concile avait été approuvé d'en haut. Il ordonna que serait puni d'exil celui qui irait à l'encontre des décisions prises, comme altérant les décrets divins.

Pour que le symbole de la foi qui fut alors admise en commun soit à l'avenir fermement assuré et manifeste aux générations futures, j'avais jugé d'abord nécessaire, pour démontrer la vérité, d'en mettre sous les yeux le texte même. Mais sur le conseil d'amis pieux et compétents en ces matières, attendu que les seuls initiés et initiateurs ont le droit de dire et d'entendre ces choses, j'ai suivi leur avis – il n'est pas invraisemblable en effet que ce livre soit lu aussi de certains des non initiés –, et j'ai donc caché le plus possible ce qu'il faut taire des mystères secrets.

Chapitre 21

Les décrets du concile d'Arius; la condamnation d'Arius et de ses partisans et la destruction par le feu de ses livres; les sanctions prises contre les évêques qui ne veulent pas se soumettre au concile; fixation de la fête de Pâques.

Mais pour qu'on n'ignore pas absolument les décisions du concile, il faut savoir que les pères déclarèrent que le Fils est consubstantiel au Père; quant à ceux qui disent : «Il fut un temps où il n'était pas» et : «Il n'a pas existé avant d'avoir été engendré» et : «Il a été tiré du néant» ou qui le disent d'une autre substance ou essence, ou susceptible de mutation ou de changement, ils les excommunièrent et les exclurent de l'Église universelle. Ce texte du symbole reçut l'approbation d'Eusèbe de Nicomédie, de Théognios de Nicée, de Maris de Chalcédoine, de Patrophile de Scythopolis et de Secundus de Ptolémaïs en Libye. Eusebe de Pamphile, quelque temps en suspens, l'examina et finit par l'approuver. Le concile excommunia Arius et ceux de son parti, et ils lui interdirent de mettre les pieds dans Alexandrie. D'autre part, ils condamnèrent les ouvrages où il avait exprimé sa doctrine et le livre qu'il avait composé sur elle et dénommé Thalie. J'ai entendu dire – car je ne l'ai pas lu – que le style de ce livre est relâché, et qu'il ressemble à l'allure libre des chants de Sotadès. Il faut savoir pourtant qu'Eusèbe de Nicomédie et Théognios de Nicée ni n'adhérèrent à l'excommunication d'Arius ni ne la soussignèrent, bien qu'ils eussent donné leur assentiment au symbole de la foi. L'empereur punit Arius de bannissement; et il écrivit, sous forme de loi, aux évêques et laïcs de partout de tenir pour impies et Arius et ses partisans, et de brûler tout écrit d'eux qu'on pourrait trouver, en sorte qu'il ne circulât plus aucun mémoire ni d'Arius lui-même ni de la doctrine qu'il avait fondée. Si quelqu'un était pris en flagrant délit de cacher un de ces mémoires et ne se hâtait pas de le dénoncer et de le brûler, il serait puni de mort et le paierait de sa tête.

Il envoya aussi d'autres lettres à chaque ville contre Arius et les tenants de son opinion. Il ordonna en outre qu'Eusèbe et Théognios seraient bannis de leurs évêchés; à l'Église de Nicomédie il écrivit d'adhérer à la formule de foi que le concile avait transmise, d'élire des

évêques orthodoxes et de leur obéir, et de livrer à l'oubli la mémoire des précédents évêques : si on tentait de louer ceux-ci ou de partager leur manière de penser, il menaçait d'un châtement. Dans ces lettres et autrement, il montrait qu'il avait de la haine à l'égard d'Eusèbe comme ayant été, auparavant déjà, du parti du tyran (Licinius) et ayant dressé des embûches contre lui, Constantin. En vertu donc de ces édits de l'empereur, Eusèbe et Théognios furent exclus des Églises qu'ils détenaient. C'est Amphion qui reçut l'Église de Nicomédie, Chrestos celle de Nicée. Une fois finie la dispute sur le dogme, le concile décida aussi que tous célébreraient la fête de Pâques à la même date.

Chapitre 22

Constantin invite aussi Acésius, évêque des novatiens, au premier concile de Nicée.

On dit que l'empereur, soucieux qu'il y eût concorde entre tous les chrétiens, invita aussi au concile Acésius, évêque de l'Église des novatiens, qu'il lui montra la définition sur la foi et la fête (de Pâques) déjà sanctionnée par les signatures des pères, et qu'il lui demanda si lui aussi était d'accord. Acésius dit qu'on n'avait rien défini de nouveau, et qu'il approuvait la décision du concile : c'est ainsi, dit-il, que depuis le début il avait appris à croire et à célébrer la fête. «Pourquoi donc alors, dit l'empereur, si tu es de même opinion, te tiens-tu séparé de la communion de l'Église ?» Comme Acésius mettait en avant le différend survenu sous Dèce entre Novatien et (le pape) Corneille, et qu'il jugeait indignes de la communion aux mystères ceux qui, après le baptême, avaient commis une faute dont les saintes Écritures disent qu'«elle va à la mort» (I Jn 5,16 s.) – car c'est de l'autorité de Dieu seul, et non des prêtres, que dépend la rémission des péchés –, l'empereur, l'ayant interrompu, lui dit : «Cher Acésius, dresse une échelle et sois seul à monter au ciel.» Cela, je pense, l'empereur le dit, non qu'il louât Acésius, mais parce que, bien qu'ils soient des hommes, les novatiens estiment qu'ils sont sans péché.

Chapitre 23

Les canons établis par le concile : Paphnuce le confesseur s'oppose au concile, qui proposait un canon tendant à imposer la virginité à tous ceux qui se vouaient au sacerdoce.

Le concile, s'efforçant de redresser les mœurs de ceux qui servent dans les Églises, établit des lois, qu'on nomme canons. Tandis qu'on délibérait sur ce point, l'opinion générale était d'introduire comme loi que les évêques, prêtres, diacres et sous-diacres ne fissent pas lit commun avec les épouses qu'ils avaient prises en mariage avant d'être ordonnés. Mais se dressant au milieu d'eux, Paphnuce le Confesseur s'y opposa, déclarant le mariage chose honorable et tempérance le fait de s'unir à sa propre épouse. Il conseilla au concile de ne pas poser une telle loi : il serait difficile de supporter la chose, et ce pourrait même être et pour les maris et pour leurs épouses une cause d'intempérance; il fallait, selon l'antique tradition de l'Église, que les non mariés, une fois entrés dans la hiérarchie, ne se mariassent plus, mais que ceux qui y étaient entrés après le mariage ne se séparassent pas de leurs femmes. Voilà la proposition que fit Paphnuce, bien qu'il fût lui-même non marié. Le concile approuva cet avis et ne fit pas de loi à ce propos, mais laissa la chose au jugement de chacun, sans qu'il y eût contrainte. Sur les autres points, conformément à ce qu'il jugeait être bien, le concile composa des lois qui dussent servir de règle pour le gouvernement de l'Église. Mais ces canons circulent en beaucoup d'ouvrages et il est aisé de les lire, si l'on en a envie.

Chapitre 24

Les affaires de Mélétiôs; excellentes mesures prises par le saint concile le concernant.

Quand on eut examiné aussi les affaires de Mélétiôs en Égypte, le concile le condamna à rester à Lycopolis avec seulement le titre d'évêque, mais sans pouvoir désormais ordonner quiconque ni dans une ville ni à la campagne; ceux qui avaient été déjà ordonnés par lui resteraient en communion et continueraient leurs fonctions, mais ils seraient subordonnés, quant aux honneurs, aux membres du clergé en chaque Église et chaque siège épiscopal. En cas de

mort des évêques catholiques, les évêques mélécians pourraient prendre leur place, si le vote populaire les en jugeait dignes, mais à la condition que l'évêque d'Alexandrie les ordonnât à nouveau : il ne leur était pas permis de choisir qui ils voudraient selon leur vouloir propre. Cette décision parut juste au concile, car il prenait en considération la précipitation et la hâte de Mélélios et de ses partisans dans les ordinations, au point que, quand Pierre, chef de l'Église d'Alexandrie, qui fut martyr, était en fuite à cause de la persécution d'alors, Mélélios usurpa les ordinations qui revenaient de droit à Pierre.

Chapitre 25

L'empereur invite à un banquet, aux frais de l'État, à Constantinople, les pères du concile et les couvre de cadeaux; il les exhorte à vivre dans la concorde et fait savoir par lettre à Alexandrie et dans le monde entier les décisions du concile.

Toutes ces résolutions ainsi prises par le concile, il se trouva qu'au même moment, on célébrait les *vicennalia* du règne de Constantin. C'est une coutume chez les Romains de célébrer aux frais de l'État une panégyrie à chaque décennie du règne du souverain. L'empereur, ayant donc jugé l'occasion bonne, invita alors le concile à un festin et il honora les pères de dons appropriés. Et au moment où ils se disposèrent à rentrer chez eux, les ayant tous convoqués, il leur conseilla de rester d'accord sur la foi et de garder entre eux la paix, en sorte qu'il n'y eût plus désormais de luttes intestines. Il s'étendit longuement là-dessus et, pour finir, il les invita à prier et à supplier Dieu ardemment, en toute occasion, pour lui, pour ses fils et pour son règne. C'est sur ces mots, qu'il dit adieu aux pères qui étaient venus à Nicée. Mais pour faire connaître aux absents aussi ce qui avait été décidé au concile, il écrivit aux Églises de chaque ville, et, outre cela, une lettre particulière à l'Église des Alexandrins, les engageant à renoncer à leur dissentiment et à vivre dans la concorde touchant la foi qui avait été formulée par le concile : car ce ne pouvait être là que la sentence même de Dieu, puisqu'elle avait été établie, sous l'influence du saint Esprit, par le commun accord de si grands et si nombreux évêques et qu'elle avait été approuvée après une recherche scrupuleuse et la mise à l'épreuve de toutes les questions en doute.

